LES REVUES

Le danger aérien allemand. — Souvenirs sur Arthur Rimbaud. — Jules Claretie et l'Académie. — Pages à lire.

Où va l'Allemagne ? Chaque jour, à propos de tous les problèmes politiques, militaires, financiers et sociaux, on peut se poser cette question, à laquelle nul ne saurait répondre avec quelque certitude. On ne peut que constater des faits, essayer d'en dégager l'enseignement qu'ils comportent et d'en tirer des conclusions pour la nécessité qui s'impose également à tous les peuples alliés de veiller à leur défense. Dans la *Revue des Deux Mondes*, le capitaine Fonck étudie le danger aérien allemand. Partant du fait que l'affirmation de Clausewitz : « On ne saurait introduire dans la philosophie de la guerre un principe de modération sans commettre une absurdité » reste l'axiome des agressions germaniques, le capitaine Fonck note que tout ce qui se passe actuellement de l'autre côté du Rhin montre que les Allemands ont remarquablement prévu que l'aviation et la chimie, convenablement réunies, doivent permettre une guerre aéro-chimique dont bien peu soupçonnent les terribles pouvoirs. Les savants allemands, dit le collaborateur de la *Revue des Deux Mondes*, ont une vue très nette de ce que doit être l'avion de l'avenir. On a créé des consortiums puissants, ayant des attaches à l'étranger et qui assurent à l'aviation allemande des concours efficaces. En temps de guerre, les grandes firmes allemandes pourraient recevoir de leurs filiales en pays neutres des matières premières, sinon des pièces usinées. Puis il y a le camouflage des usines aéronautiques dans la Ruhr et en Rhénanie. En 1920 déjà, le capitaine belge du génie Bosmans, membre de la commission interalliée de navigation aérienne, constatait que des usines qu'il avait visitées avaient cessé leur fabrication de guerre, mais que nulle part les machines-outils n'avaient été changées et que les fabrications nouvelles exigeaient le même outillage et le même genre d'ouvriers que la construction des avions. Le capitaine Fonck note que la flotte aérienne civile allemande croît tous les jours et que, à l'heure actuelle, ses appareils circulent quotidiennement sur douze ou quinze grandes lignes représentant plus de 5,000 kilomètres. Cela exige la création d'aérodromes, l'entraînement d'un nombreux personnel et la mise au point de services essentiels. Au moment de l'armistice, l'Allemagne possédait déjà plus de 150,000 ouvriers spécialistes des constructions aéronautiques. « Lorsque nos ennemis d'outre-Rhin, dit M. Fonck, se seront affranchis des dernières clauses limitatives du traité de Versailles, notamment de celles qui sont relatives à la puissance des moteurs, ils seront capables de mobiliser brusquement une formidable flotte aérienne. » Quant aux moyens chimiques combinés avec l'aviation, ils sont énormes. A l'heure actuelle, la totalité des usines allemandes peuvent livrer plus de 600,000 tonnes d'azote synthétique par an, et le procédé Haber, qui permet de tirer l'azote de l'air et de fabriquer l'ammoniaque, donne aux Allemands la faculté de se passer des nitrates étrangers.

Le capitaine Fonck se demande ce que peut la solidarité alliée contre le danger aérien allemand. Il préconise une alliance aérienne franco-anglaise qui, loin d'augmenter les charges militaires, diviserait les dépenses entre les deux peuples tout en menaçant l'Allemagne des représailles d'une force supérieure. « Si l'Angleterre ne surmonte pas ses répugnances, dit-il, il n'y a pas de doute qu'elle ne soit contrainte, comme nous, aux plus coûteuses dépenses aériennes. »

Dans le *Mercure de France*, M. Jean-Marie Carré publie de curieux souvenirs sur Arthur Rimbaud, souvenirs dus à un ami du poète, qui vécut dans son intimité à Charleville. Cet ami n'est autre que M. Louis Pierquin, qui rectifie quelques-uns des aspects que la légende a prêtés à Rimbaud. L'enfance du poète fut malheureuse par suite du caractère implacable de sa mère, qui n'eut jamais la moindre compréhension, ni la moindre indulgence pour l'enfant ni pour l'adolescent. Elle lui interdisait tout compagnon de jeux. C'était une femme autoritaire, qu'on n'a jamais vue sourire, et si Arthur Rimbaud tenait d'elle son orgueil et sa volonté tenace, elle exaspéra en lui l'instinct de la révolte. Lorsque, après sa vie aventureuse, Rimbaud mourut à Marseille, son cercueil fut ramené à Charleville, en novembre 1891. Mme Rimbaud et sa fille allèrent trouver le curé de la paroisse à neuf heures du matin et lui commandèrent un service de première classe. Le prêtre voulut convoquer aux obsèques quelques anciens amis et condisciples du disparu, mais Mme Rimbaud le pria d'un ton revêche de ne pas insister. L'enterrement eut donc lieu le jour même, à dix heures, avec l'apparat habituel d'un convoi de première classe, mais seules Mme Rimbaud et sa fille le conduisaient. La mère ne voulut pas davantage assister à l'inauguration du monument élevé, en 1901, à la gloire de son fils, à Charleville. Elle ne s'en est même jamais approchée comme simple visiteuse, bien qu'elle habitât à soixante mètres de là. Un détail qui peint bien cette « femme de fer » est celui-ci : elle avait fait construire au cimetière de Charleville un caveau de six places, pour elle, ses deux fils, ses deux filles et son gendre, Paterne Berrichon. Quand la maçonnerie du caveau fut terminée, elle descendit résolument dans la fosse pour s'assurer que le travail avait été bien exécuté !

Le frère d'Arthur Rimbaud, Frédéric, était un pauvre diable, mal équilibré, qui ne sut pas réussir dans la vie et qui mourut domestique d'auberge à Attigny. Il avait été complètement écarté de la famille. Après la guerre de 1870, il s'était fait colporteur pour narguer sa mère et se procurer les ressources que celle-ci lui refusait. Pourtant, lorsqu'on recueillait les souscriptions pour le monument du poète, il envoya spontanément vingt-cinq francs et il assista à la cérémonie d'inauguration. A Charleville, on attribuait parfois à Arthur les malchances de son frère Frédéric, et il y a quelques années, comme M. Louis Pierquin proposait au maire de donner le nom de Rimbaud à une rue de la ville, le maire leva les bras au ciel en s'écriant : « Pouvons-nous raisonnablement immortaliser un individu qui, en 1872, vendait le *Petit Journal* dans nos rues et annonçait les journaux à coups de trompette ? »

Sous le titre « Ma candidature à l'Académie », la *Revue de France* publie des pages inédites de Jules Claretie, qui sont pleines de notations savoureuses. En janvier 1885, Claretie fit une première visite à Doucet, à l'Institut, qui lui déclara tout de suite qu'il n'avait pas de chances, parce que Léon Say serait vraisemblablement nommé. « Bornier, disait Doucet, est trop commère et puis — ces choses-là ont de l'importance — il est trop petit, trop laid, et on ne le voit pas se lever en habit d'académicien. Il serait ridicule. » En 1887, Claretie se présenta au fauteuil de Caro — et il commença ses visites. Dumas lui déclara : « Cela va bien, mais ne jouez pas trop de pièces d'académiciens. Cela deviendrait le théâtre des compromissions. » Au cours de ces visites, on parlait souvent des « prochains morts », des fauteuils qui pouvaient se trouver vacants. Les promesses étaient vite faites, mais pas toujours tenues. « Hier, à l'enterrement de Jules Lacroix, à la façon dont Coppée m'a dit : « Comment vont vos affaires ? » j'ai senti qu'elles n'allaient plus. Il s'agit de Weiss, qu'on veut et qu'on va m'opposer. Candidat dangereux. Et du talent, beaucoup. « Moi, je ne » vous lâche pas », me dit Coppée. Et encore là je sais qu'ailleurs il y a des lâchages. »

Après avoir tant espéré, Claretie désespérait, et le 13 novembre 1887 il écrivait : « A tout prendre, après avoir cru partie gagnée, je commence à réfléchir et à désespérer. Je reprendrai ma plume, et me dégageant du fardeau de la Comédie, je me débarrasserai aussi des relations vaines, des dîners inutiles, des faux honneurs, de tout ce qui entraîne ma vie et me fait lâcher la proie, qui est l'œuvre à faire, pour l'ombre, qui est telle présidence, telle fonction, telle candidature, telle fumée. J'avais ardemment souhaité cela, mais on peut vivre sans cela. J'ai trop de nerfs pour être candidat, pas assez d'estomac, comme disait Halévy. » Seulement, il restait candidat et continuait ses visites, ce qui lui permit de tracer, en lignes brèves, de curieux tableaux d'intérieur, soulignant le contraste du somptueux logis du duc de Broglie et du modeste petit appartement de Leconte de Lisle ou du cabinet de Mazade, qui avait l'aspect d'une chambre d'étudiant. Au Collège de France, Renan reçut Claretie avec élan, mais il lui décara tout de suite qu'il était forcé de voter pour Weiss parce qu'il l'avait poussé jadis à se présenter. Après avoir parlé de la poésie hébraïque comparée à la poésie grecque, Renan reconduisit le candidat et lui dit : « Et puis, je voterai tout de même pour vous, allez! » Et Claretie note qu'il a trouvé Renan tel qu'il l'avait vu l'année précédente, aux répétitions de *1802*, tête nue, ses longs cheveux sur son paletot, gras et rond, faisant un cours de littérature aux comédiens ébahis, tout joyeux d'avoir une pièce jouée à la Comédie-Française, ce qui inspirait à Dumas cette boutade : « Il mangera avec des actrices l'argent de la *Vie de Jésus!* »

Le mot de la situation, que tous les candidats devraient méditer, est celui de Legouvé : « Les candidats prennent les politesses pour des promesses et les académiciens leurs promesses pour des politesses. »

Lord Crewe, ambassadeur d'Angleterre, publie dans la *Revue de Paris* le discours sur les études classiques en France qu'il prononça récemment à l'école de Westminster en sa qualité de président de la « Classical Association ». Dans la *Revue de France*, M. J.-Augustin Léger traite de l' « équipe Mac Donald », en faisant un intéressant relevé des origines des principaux collaborateurs du premier ministre britannique. Si l'on rencontre parmi ceux-ci d'anciens ouvriers mineurs, comme MM. John Wheatley, Stephen Walsh et Frank Hodges, d'anciens fonctionnaires et employés comme MM. Sydney Webb et Philip Snowden, le cas le plus curieux est certainement celui des transfuges du parti libéral et même du parti conservateur, tels lord Haldane, lord Parmoor, le vicomte Chelmsford, sir Sydney Olivier, qui fut gouverneur de la Jamaïque, M. Sydney Arnold, fils d'un agent de change. M. Philip Trevelyan, ministre de l'instruction publique, neveu de Macauley, a débuté dans la vie publique comme secrétaire du vice-roi d'Irlande, et quant à M. Henry Ponsonby, fils d'un général qui fut secrétaire particulier de la reine Victoria, il fut lui-même page de la reine entre 1882 et 1887 et débuta comme principal secrétaire du premier ministre libéral Campbell-Bannerman. On peut tirer du rapprochement de personnalités aussi différentes par les origines et les antécédents un enseignement quant à la façon dont trop de « bourgeois » préparent les voies au travaillisme et favorisent son affirmation sur le terrain politique et social.

M. André Duboscq expose, dans la *Revue politique et parlementaire*, les efforts de la diplomatie russe en Extrême-Orient et constate que si ces efforts n'ont pas abouti aux résultats escomptés, c'est que les Russes ont eu affaire à des races dont il n'est pas aisé de mettre en défaut la prudence et la subtilité. Dans la *Revue générale*, le baron Van der Elst publie une étude très documentée sur la politique que le roi Léopold II pratiqua jadis en Chine.

ROLAND DE MARÈS.

NOUVELLES DU JOUR

Le prince régent d'Éthiopie en France

Le prince régent d'Ethiopie, le ras Taffari, viendra en France au mois de juin. Ce voyage, décidé depuis un certain temps déjà, a pour objet de remercier le gouvernement français de l'appui donné à l'Ethiopie lorsque cette puissance sollicita son admission à la Société des nations.

La loi sur la légitimation des enfants adultérins

Aujourd'hui est promulguée, sous la date du 25 avril, la loi modifiant l'article 331 du Code civil relatif à la légitimation des enfants naturels et adultérins. En voici le texte :

Article premier. L'article 331 du Code civil est modifié ainsi qu'il suit :

« Les enfants nés hors mariage, autres que ceux nés d'un commerce adultérin, sont légitimés par le mariage subséquent de leurs père et mère, lorsque ceux-ci les ont légalement reconnus avant leur mariage ou qu'ils les reconnaissent au moment de sa célébration. Dans ce dernier cas, l'officier de l'état civil qui procède au mariage constate la reconnaissance et la légitimation dans un acte séparé.

» Les enfants adultérins sont légitimés, dans les cas suivants, par le mariage subséquent de leurs père et mère, lorsque ceux-ci les reconnaissent au moment de la célébration du mariage dans les formes déterminées par le premier alinéa du présent article :

» 1° Les enfants nés du commerce adultérin de la mère, lorsqu'ils sont désavoués par le mari ou ses héritiers;

» 2° Les enfants nés du commerce adultérin du père ou de la mère, lorsqu'ils sont réputés conçus à une époque où le père ou la mère avait un domicile distinct en vertu de l'ordonnance rendue conformément à l'article 878 du Code de procédure civile et antérieurement à un désistement de l'instance, au rejet de la demande ou à une réconciliation judiciairement constatée; toutefois, la reconnaissance et la légitimation pourront être annulées si l'enfant a la possession d'état d'enfant légitime;

» 3° Les enfants nés du commerce adultérin du mari, dans tous les autres cas, s'il n'existe pas d'enfants ou de descendants légitimes issus du mariage au cours duquel l'enfant adultérin a été conçu.

» Lorsqu'un des enfants visés au présent article aura été reconnu par ses père et mère ou par l'un d'eux postérieurement à leur mariage, cette reconnaissance n'emportera légitimation qu'en vertu d'un jugement rendu en audience publique, après enquête et débat en chambre du conseil, lequel jugement devra constater que l'enfant a eu, depuis la célébration du mariage, la possession d'état d'enfant commun.

» Toute légitimation sera mentionnée en marge de l'acte de naissance de l'enfant légitimé.

» Cette mention sera faite à la diligence de l'officier de l'état civil qui aura procédé au mariage, s'il a connaissance de l'existence des enfants, sinon à la diligence de tout intéressé. »

Art. 2. La présente loi est applicable aux colonies.

LE PREMIER MAI

Aucun incident notable n'a marqué la fin de la journée du 1er mai, qui s'est déroulée dans le calme et dans l'indifférence.

Sur un seul point, la police a eu à intervenir. A la sortie d'un meeting, boulevard de la Villette, des jeunes gens ayant jeté des pierres dans les vitres d'un tramway Nation-Trocadéro, conduit par des employés de la compagnie, quelques arrestations furent opérées, dont une fut maintenue. Le même incident se produisit à Sèvres, sur la ligne de tramways Louvre-Versailles.

Nous avons revu des autobus et des tramways conduits par des volontaires de l'Union civique, et l'on peut dire qu'hier grévistes et volontaires ont inauguré une nouvelle méthode — les premiers déterminant naturellement l'action des seconds.

En temps de grève normal, si l'on peut ainsi dire, voici comment les choses se passent. L'Union civique, dès l'avant-veille ou la veille, communique aux compagnies de transports ses listes de volontaires. Ceux-ci sont pris en charge par les compagnies intéressées, dès le moment où ils sont convoqués, tant au point de vue des salaires qu'au point de vue des assurances. En cas de grève subitement déclanchée, les volontaires sont convoqués directement par pneumatiques ou tout autre moyen particulièrement rapide. Les chefs de service des administrations, les chefs d'industrie, les notaires, les avoués, les commerçants donnent volontiers les congés nécessaires à ceux de leurs employés qui appartiennent à l'Union civique. Bien entendu, on ne fait appel qu'aux volontaires qui possèdent les permis de conduire nécessaires.

Or, d'après les déclarations qu'on nous a faites au siège de l'Union civique, les grévistes ont usé hier d'une tactique à peu près inédite. Ils sont presque tous sortis hier matin avec leurs voitures. Puis, à la première relève, un certain nombre se sont mis en chômage, sans qu'on ait pu en prévoir l'effectif. Un peu plus tard, d'autres ont suivi. Dans la soirée, le service a été très irrégulier, et, à 8 heures, il avait à peu près complètement cessé. Quelques autobus ont pu marcher cependant jusqu'à 9 heures, et même au delà, surtout avec le concours des volontaires.

Disons, à ce propos, qu'à la fin du mois, sur l'initiative de l'Union civique suisse, un congrès des Unions civiques d'Europe se tiendra probablement à Paris.

Dans les départements

Dans les départements, comme à Paris, le 1er mai a été parfaitement calme, et il ne s'y est produit que très peu d'incidents, d'ailleurs sans grande importance.

La journée a été marquée surtout par des réunions, au cours desquelles des orateurs socialistes ou communistes ont exposé des programmes de revendications et réclamé l'amnistie, et qui ont été précédées ou suivies de manifestations dans la rue, manifestations qui n'ont aucunement troublé l'ordre.

Si dans certains centres industriels, comme Saint-Etienne, Roanne, Limoges, Fourmies, la Grand-Combe, Albi, Méru, les chômeurs ont été nombreux, dans d'autres, comme le Creusot, Montceau-les-Mines, Saint-Chamond, Mulhouse, le travail s'est poursuivi dans des conditions presque normales.

A Strasbourg, à Colmar, à Mulhouse, la plupart des journaux n'ont pas paru.

Dans les arsenaux de Brest et de Toulon, le nombre des chômeurs a été peu élevé.

Le parquet de Versailles a ouvert une information contre le syndicat des peintres pour menaces sous conditions par voie d'affiches à l'égard des travailleurs n'ayant pas chômé le 1er mai.

Vers 7 h. 1/2, des chômeurs, qui s'étaient rendus, à Petit-Quevilly, à une réunion autorisée par le maire communiste de la commune, ont tenté de passer sur le territoire de Rouen en colonne et drapeau rouge déployé. Des gardiens de la paix sont intervenus pour les disperser. Les agents, accueillis à coups de pierres et à coups de pied, comptent cinq blessés. Les manifestants, finalement dispersés, ont laissé cinq des leurs entre les mains de la police.

A l'étranger

En Angleterre. — Les manifestations du 1er mai ont eu lieu jeudi après-midi à Hyde park sans incident. Des orateurs, éparpillés çà et là, ont prononcé des discours. L'un d'eux a, notamment, reproché à M. Mac Donald de n'être pas assez « rouge ».

En Belgique. — La journée du 1er mai a été absolument calme. Les socialistes ont organisé des cortèges dans la plupart des villes du pays, mais on ne signale nulle part d'incidents.

En Italie. — A Rome, on ne s'est nullement aperçu du 1er mai et le travail a été régulier dans toutes les branches de l'industrie et du commerce. Un député communiste a été découvert par un député fasciste au moment où il s'apprêtait à placer un drapeau rouge à la fenêtre de la bibliothèque de la Chambre; le député communiste a pris la fuite sans mettre son projet à exécution. L'ambassade des Soviets a hissé son drapeau rouge sans incident. On signale des abstentions de travail insignifiantes à Milan. Le journal socialiste maximaliste *Avanti* et la communiste *Unita* n'ont pas paru. Le journal socialiste unitaire *Giustizia* a paru, disant qu'il n'y avait pas de raisons de s'abstenir puisque la masse travaillait.

Le *Giornale d'Italia* écrit que, dans la carrière Balduini, près de Rome, la police a arrêté le député Volpi et une quarantaine de compagnons qui tentaient d'amorcer une réunion. Un certain nombre de communistes ont également été arrêtés dans un restaurant champêtre hors de la porte San Giovanni.

En Allemagne. — Le matin du 1er mai s'est passé dans le calme à Berlin. Des renforts de police considérables avaient été postés dans les artères principales de la ville et devant les bâtiments publics, en prévision des intentions des communistes de troubler l'ordre public.

Vers midi, des milliers de manifestants avaient réussi à se rassembler au Lustgarten, où ils chantèrent l'*Internationale*. La police n'eut toutefois aucune peine à les disperser. Les orateurs communistes ne purent prendre nulle part la parole. Les socialistes avaient organisé, dans des salles fermées, des réunions qui se déroulèrent dans le calme. Une collision s'est produite, par ailleurs, entre la police et un cortège d'un millier de manifestants. Le chef du détachement de police a tiré et a atteint un nègre, qui a eu le poumon perforé ; une autre personne a été légèrement blessée.

A Kœnigsberg, des collisions se sont produites entre les manifestants et la police. Un cortège d'environ 10,000 personnes avait été formé, malgré les interdictions, et parcourait les rues principales de la ville. Un fonctionnaire de la police, qui tenta d'arrêter ce cortège, fut blessé grièvement au cou par des manifestants. La police tira alors quelques coups de feu qui tuèrent un ouvrier et en blessèrent un autre. Vers midi, le calme a été rétabli.

A Dresde, les communistes ont essayé de former des cortèges, mais il en ont été empêchés par la police.

Dans la plupart des usines de la région de Dusseldorf, le travail a été à peu près normal.

A Hindenburg, la police ayant tenté de disperser un cortège, des coups de feu partirent de la foule. La police exécuta un feu de salve. Deux personnes furent tuées et cinq blessées.

En Grèce. — Malgré l'interdiction qui avait été faite, des manifestants communistes ont voulu parcourir les rues d'Athènes. La police s'y étant opposée, les manifestants ont pris une attitude provocante, ce qui obligea la police, après sommations, à les disperser. Il y a eu quelques blessés et plusieurs arrestations, notamment celles d'un Russe et d'un Italien.

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Académie française

L'Académie fixe au 12 juin la réception de M. Henri-Robert, par M. Louis Barthou. Aucune décision n'est prise encore en ce qui touche la date, même approximative, de l'élection des successeurs aux fauteuils de MM. Frédéric Masson, Charles de Freycinet, Pierre Loti et Maurice Barrès. La séance est consacrée tout entière aux travaux du Dictionnaire.

Le congrès des sociétés savantes de Seine-et-Oise

Reprenant une tradition interrompue par la guerre, les sociétés savantes de Seine-et-Oise se réuniront en un congrès ou *conférence*, qui se tiendra à Mantes, les 31 mai et 1er juin 1924. M. Bonnefoy-Sibour, préfet de Seine-et-Oise, a accepté la présidence du comité d'honneur, qui compte parmi ses membres M. Amiard, président du conseil général; Mgr Gibier, évêque de Versailles ; M. Ferrand, inspecteur d'académie ; M. Goust, maire de Mantes ; MM. Pérate, S. Reinach et Bourguignon, conservateurs des musées de Versailles, Saint-Germain et la Malmaison, etc. Le comité d'organisation, dont le siège est aux archives départementales, rue Neuve, 12, à Versailles, est présidé par M. A. Lesort, archiviste départemental; il a pour secrétaire général M. F. Boulé, à qui doivent être adressées toutes les communications et toutes les demandes de renseignements.

Les travaux seront partagés entre cinq sections: histoire, président, M. Germain Lefèvre-Pontalis, président de la Société historique du Vexin ; beaux-arts et archéologie, M. Chaussemiche, architecte en chef du palais de Versailles, président de la Société des amis des arts; sciences économiques, M. Martin-Saint-Léon, conservateur de la bibliothèque du Musée social; sciences physiques et naturelles, M. Ducommet, professeur à l'école nationale d'agriculture de Grignon; agriculture et horticulture, M. Rivière, directeur honoraire des services agricoles de Seine-et-Oise, ancien président de la Société d'agriculture de Seine-et-Oise.

A l'occasion de ce congrès auront lieu une exposition artistique, une excursion botanique et géologique et une excursion archéologique qui comprendra l'église de Vétheuil (treizième-seizième siècles), le village et l'église trogiodyte de Haute-Isle, le château de la Roche-Guyon, la vallée de l'Epte et les jardins de Giverny.

A l'académie de Dijon

L'académie de Dijon a tenu une intéressante séance à laquelle assistaient la plupart des membres résidents, le recteur de l'université et M. Edouard Estaunié, membre de l'Académie française.

M. Baudot, président de l'académie, a, au nom de cette compagnie offert à M. Estaunié l'épée qu'il portera sous la Coupole le jour de sa réception à l'Académie française. « Cette épée, a-t-il dit, est très simple, parce que son seul ornement, la médaille de l'académie de Dijon qu'elle porte sur sa garde, suffit à en rappeler l'origine : l'intention du geste, le don modeste de compatriotes qui sont heureux et fiers de l'élévation méritée d'un grand littérateur bourguignon. »

M. Edouard Estaunié, très ému, a remercié M. Baudot et l'académie. Cette épée, a-t-il déclaré, lui plaît, car elle vient d'une compagnie qui l'accueillit si cordialement et bien avant l'autre, et la médaille qui s'y trouve, lui rappelant le pays natal, lui donnera la force d'en parler fièrement sous la Coupole et, s'il est nécessaire, de l'y défendre.

Une généreuse initiative

Le préfet des Pyrénées-Orientales vient de faire connaître au ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et de l'enseignement technique que M. et Mme Oudet, directeur et directrice déchargés de classe des deux écoles les plus importantes de Perpignan, lui offraient de reprendre une classe dans l'école qu'ils dirigent, de manière à permettre l'économie de deux postes adjoints à Perpignan.

M. de Jouvenel, en acceptant cette offre généreuse, n'a pas manqué de féliciter vivement M. et Mme Oudet du dévouement qu'ils n'hésitent pas à témoigner, quoique à la fin de leur carrière, pour collaborer, dans la mesure de leurs moyens, à la politique nationale d'économies.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

COMMERCE ET INDUSTRIE

La baisse des farines

Tandis que se poursuit dans de nouvelles boulangeries l'enquête de la préfecture de la Seine au sujet de la « prime de cuisson » (c'est le nom que l'on donne à l'ensemble des frais d'un boulanger autres que l'achat de la farine), la baisse des farines de consommation de la région de Paris s'accentue. La cote officieuse a été ramenée de 122 à 121 francs le quintal le 28 mars et de 121 à 120 hier. Rappelons qu'elle avait été portée à 139 francs le 12 mars dernier. Cette baisse n'est pas la conséquence d'un fléchissement correspondant des prix des blés indigènes, qui restent de très près au même niveau, mais de l'introduction en France de grosses quantités de blés étrangers, dont le prix de revient est sensiblement moindre que celui de nos propres blés. Nous avons dit que nos achats au dehors s'effectuaient sur la base moyenne de 60,000 quintaux par jour; depuis mercredi cette moyenne est certainement et assez fortement dépassée.

Il est donc permis d'espérer que, même si un relèvement de la prime de cuisson est accordé aux boulangers, l'effet qu'il pourrait avoir sur le prix du pain serait en grande partie compensé par la baisse des farines.

BUDGET ET IMPOTS

L'impôt sur le revenu et la plus-value des fonds de commerce

Le ministre des finances vient de faire parvenir la lettre suivante à M. Louis Rollin, député :

Pour faire suite à nos entretiens au sujet de l'application de l'impôt sur les revenus afférents à la plus-value des fonds de commerce, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai décidé que le recouvrement de la part des cotisations établie sur les bénéfices dont il s'agit serait suspendu jusqu'au moment où le Parlement se sera prononcé sur le projet de loi dont il est saisi.

Toutefois, une nouvelle rédaction ayant été substituée au texte primitif en ce qui concerne les cessions, certaines mesures purement conservatoires doivent être prises dans le cas de cession de fonds ou de cessation des opérations commerciales.

Il convient d'ajouter que d'un entretien que M. Rollin a eu ces jours derniers avec M. François-Marsal, il résulte que le ministre entend faire sienne l'opinion qu'un récent arrêt du conseil de préfecture a consacré, et d'après laquelle la plus-value d'un fonds de commerce, ne constituant point un revenu, ne doit pas, en règle générale, être frappée des impôts sur le revenu.

L'assurance a été donnée au député de Paris qu'aucun pourvoi n'avait été et ne serait formé devant le Conseil d'Etat contre cette décision de justice.

FAITS-DIVERS

Office national météorologique

I. — *Situation générale le 2 mai, à 7 heures.*

La hausse couvre presque toute l'Europe centrale, +8 mm. sur le Rhin, +9 mm. Pologne, +5 mm. Nice, +7 mm. Venise. Une nouvelle dépression aborde l'Irlande—5 mm., s'étendant Bretagne —3 mm. A Paris 759 mm., maximum 771 mm. Islande, minimum 751 mm. Irlande.

Les maxima de la veille ont été de +16° à Paris, Argentan, Bordeaux, 17° Lyon, Nantes, 18° Orléans, 19° Toulouse, Clermont, 22° Marseille, 23° Perpignan, Nice, 15° Dijon, Limoges, 14° Cherbourg, 13° Le Havre, Brest, 12° Nancy, Strasbourg.

Minima de + 7° à Paris, Calais, Metz, Strasbourg, 8° Le Havre, Cherbourg, 9° Argentan, 10° Brest, Clermont, Marseille, 11° Bordeaux, Limoges, 16° Nice, 14° Perpignan, 8° Chartres, Orléans, 5° Nancy, Besançon.

Pluies des 24 heures à 7 heures : 1 mm. Paris, Bordeaux, 2 mm. Nancy, 3 mm. Limoges, Calais, 11 mm. Clermont.

Ce matin pluies ou bruines rares moitié ouest. Beau nuageux moitié est.

II. — *Prévisions valables jusqu'au 3 mai, à 7 heures.*

La dépression ouest Irlande restera au large. Variations très faibles plutôt en baisse îles Britanniques et moitié ouest France, plutôt en hausse Islande (771 mm., 772 mm.) plus forte Europe centrale. Maximum + 5 mm. ou + 6 mm. Pologne, Hongrie et Corse.

Le ciel nuageux à pluvieux ce matin à Paris, restera nuageux à rares éclaircies et ondées, avec température en hausse légère sur la veille dans l'après-midi du 2 mai.

Nuit : même temps.

Le minimum de la nuit à Paris sera de + 10°.

III. — *Probabilités pour la journée du 3 mai*

Région parisienne : vent de sud-ouest-sud faible très doux nuageux, rares éclaircies et ondées.

Même temps moitié nord et à l'ouest. Beau nuageux, chaud région sud et à l'est.

Menaces de mort. — M. Barnaud, juge d'instruction, a inculpé hier M. Baptiste Fraysse, gérant du *Libertaire*, de provocation au meurtre et de menaces de mort. Cette inculpation est la suite d'une plainte déposée par M. Léon Daudet au sujet d'un article paru le 23 avril.

Drame conjugal. — Au cours d'une discussion, hier soir, entre les époux Peautière, dans leur logement, boulevard Ornano, 74, le mari tira un coup de revolver sur sa femme, sans l'atteindre. Mme Peautière s'étant enfuie, il la rejoignit dans l'escalier. Un nouveau coup de feu partit, blessant légèrement à la fois l'homme et la femme. Les époux Peautière furent conduits au commissariat de police, où le mari a été consigné à la disposition de la justice.

Les gâteaux suspects. — M. Frochot, juge d'instruction, a commis le docteur Socquet pour procéder à l'autopsie du corps de la jeune Pierrette Cosson, décédée le 29 avril à la suite d'une intoxication provoquée, croit-on, par l'absorption de choux à la crème achetés à la foire au pain d'épices. Le docteur Socquet examinera également Simone Cosson, la sœur de la défunte, qui est en traitement à l'hôpital Trousseau.

Les accidents de la rue. — Une jeune fille de quatorze ans, Mlle Marcelle Punch, a été renversée par une camionnette automobile, hier matin, au moment où elle traversait la chaussée, en face du domicile de ses parents, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 171. Transportée à l'hôpital Saint-Antoine, elle ne tarda pas à succomber.

— Renversé, hier, par un tramway, cours de Vincennes, M. Raymond Guérin, rue de Montreuil, 73, resta pris sous le lourd véhicule et on dut faire appel aux pompiers pour le dégager. Il a eu le crâne fracturé et une jambe sectionnée. On l'a transporté à l'hôpital dans un état désespéré.

Triple noyade. — M. Jules Garnier se promenait en barque sur la Sarthe, en amont du Mans, avec son fils et son neveu, âgés tous les deux de neuf ans. Soudain, la barque, entraînée par le courant, chavira dans un remous. M. Garnier et les deux enfants ont été noyés.

Explosion d'un obus. — Rue des Charbonniers, à Fourmies, des ouvriers chargeaient un wagon de débris d'obus provenant du dépôt du Hauty. Un obus de 155 a fait explosion. Deux ouvriers, MM. Gustave Gontier et Achille Loire, ont été tués. Deux autres ouvriers, MM. Paul Bouret et Stephani Dewez ont été atteints grièvement.

Cambriolage d'une église. — Pendant la nuit, l'église d'Yzeure (Allier) a été cambriolée par des malfaiteurs inconnus, venus, sans doute en automobile, qui, après avoir fracturé plusieurs troncs et fouillé tous les meubles de la sacristie, ont emporté trois calices et deux ciboires de valeur.

Meurtre. — Dans un hôtel de la rue Mercière, à Lyon, on a trouvé, hier, le cadavre de la femme Juliette Gauthier, épouse Bonnardot, qui était étendue sur un lit, entièrement dévêtue et portant à chaque mollet un sinapisme retenu avec un mouchoir. Une première enquête a permis d'établir que le meurtre remontait à plusieurs jours, et l'examen du corps, pratiqué par le professeur Martin, que la mort avait été provoquée par deux balles de revolver tirées à bout portant qui avaient atteint la victime dans le dos. Le meurtrier avait bouché les blessures avec du papier gommé, puis, sans doute dans l'espoir de ranimer la blessée, il lui avait appliqué des sinapismes sur les mollets.

Le mari de la victime, Alphonse Bonnardot, avait, quelques minutes avant la découverte du cadavre, déposé au bureau de l'hôtel une lettre dans laquelle il disait : « Montez jusqu'à la chambre de ma femme, je l'ai tuée. Je vais mourir. Adieu! » Bonnardot est activement recherché par la Sûreté.

INFORMATIONS DIVERSES

Au conseil général de la Croix-Rouge

Le conseil général de la Ligue des sociétés de Croix-Rouge a commencé ses travaux hier. Diverses propositions ont été votées dans la matinée.

Mlle Masarykova, président de la Croix-Rouge tchécoslovaque, a fait savoir au conseil que sa société offrait 50,000 francs pour l'installation d'un home destiné aux infirmières du cours international organisé par la ligue à Londres. Le président

---

FEUILLETON DU Temps
DU 3 MAI 1924

CHRONIQUE MUSICALE

PARSIFAL

I

L'Opéra vient de reprendre *Parsifal*, pendant quelques soirées pascales, afin de célébrer le renouveau de la nature et la résurrection d'un Dieu. De belles pénitentes névrosées, des esthètes vieillis et qui se portent pour graves et sérieux sont venus, une fois de plus, chercher secours dans la grande vertu wagnérienne, contre les esprits de discorde. Il faut oser, à cette occasion, déclarer nos sentiments, parmi les foules adorantes et prévenues qui accourent aux auditions actuelles de la rude et industrieuse épopée mystique de Richard Wagner.

On sait que *Parsifal* fut tout spécialement composé pour le théâtre réformateur et solennel de Bayreuth. Le maître saxon interdit les représentations de son ouvrage suprême sur toute autre scène profane. Ce n'est que lorsque l'œuvre wagnérien tomba dans le domaine public que *Parsifal* put être joué sur d'autres théâtres sacrilèges. Nous l'avons vu au mois de janvier, en 1914, à l'Opéra, pour la première fois. Nous étions encore dans un assujettissement superstitieux des esprits. Aujourd'hui, il y a des hommes assez hardis pour ne pas reconnaître l'ostentation d'un pouvoir que Richard Wagner eut jadis et qui le rendait vénérable. *Parsifal* se montre dans un milieu nouveau et où il n'exerce plus inflexiblement son ancien empire.

La *Revue musicale* a publié, il y a six mois, un magnifique et édifiant numéro spécial, intitulé « Richard Wagner et la France ». J'y trouve les plus précieuses indications sur le nouvel état d'esprit de nos musiciens. Mlle Geneviève Perreau y rapporte, avec scrupule, les opinions disparates que nos compositeurs professent à l'égard de l'auteur de la *Tétralogie*. « Pour M. Maurice Ravel, écrit-elle, les défauts de Wagner sont des défauts allemands; il les condamne, en particulier dans son orchestration, et accorde au surplus à sa personnalité un rôle pernicieux dans notre littérature. »

M. Albert Roussel déclare : « Son irrésistible puissance d'attraction a détourné bien des compositeurs de leur vraie voie, en les égarant dans des développements sans fin, dans d'inextricables enchevêtrements de thèmes et de leitmotivs, en leur faisant perdre le goût de la clarté et de la mesure qui sont les caractéristiques de notre génie national. »

M. Florent Schmitt dit que Wagner « l'ennuie » et qu' « il fait partie, comme Beethoven, de ces grands génies encombrants auxquels le public, toujours en retard sur les artistes — à moins que ceux-ci ne soient en avance sur lui, — réserve une admiration trop exclusive ».

M. Roger Ducasse, qui a de la littérature et du monde, se contente d'appliquer à Wagner le jugement que Pierre Corneille porta sur Richelieu :

Il a fait trop de bien pour en dire du mal.
Il a fait trop de mal pour en dire du bien.

M. Darius Milhaud déteste à la fois, en Wagner, « le musicien pour la lourdeur de son orchestration et le penseur pour l'obscurité de sa métaphysique ».

Plus nuancé, M. Roland Manuel écrit : « Dans la mesure où nous utilisons, après lui, au théâtre, les motifs conducteurs, les longs développements, les formes cycliques, l'architecture tonale, la grande variation, nous restons tributaires du wagnérisme. Mais par une réaction naturelle, nos musiciens tendent à briser la continuité de l'élément musical en substituant au *ciment* de Wagner, un système de valeurs juxtaposées. La leçon de Gounod, de Fauré, de Debussy, de Ravel, l'exemple de Stravinsky leur apprendront peut-être à décongestionner le théâtre en musique, à replacer le drame sur le plateau. »